

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'impact écologique de la technologie de la « blockchain » Question écrite n° 15513

Texte de la question

M. Sébastien Cazenove appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les perspectives d'impact écologique de la technologie de la *blockchain*. Le cryptage des transactions par les mineurs nécessite une énorme puissance de calcul et donc d'énergie. La plateforme Digiconomist a conçu un indice de la consommation d'énergie de *bitcoin* et estime à 215 kg de CO2 l'empreinte carbone d'une transaction *bitcoin* soit l'équivalent d'un téléviseur allumé 53 jours sans interruption donc très consommatrice d'énergie. La hausse des cours du *bitcoin* associée à la montée de la difficulté de minage conduit progressivement les mineurs à recourir à des équipements très puissants et rapidement obsolètes. Aussi, eu égard au développement exponentiel international de cette nouvelle technologie, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur l'impact écologique d'un développement de cette technologie en France.

Données clés

Auteur : M. Sébastien Cazenove

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15513 Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé: Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 décembre 2018, page 12009

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)